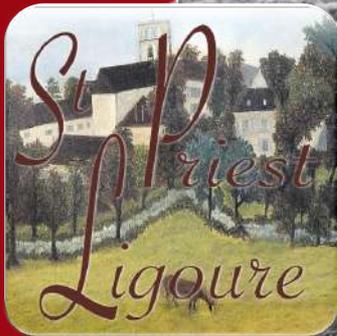


LAS NOVELAS

AVRIL 2022 N° 40

Saint Priest sous la neige le samedi 2 avril



Aménagement du site du chalet de la Planche

Par Bernard DELOMENIE

En avant-première, après des échanges en commission et une présentation en conseil municipal, les élus ont le plaisir de vous présenter la version définitive de que deviendra le site du chalet de la planche. Nous allons écraser le reste des murs le long de la départementale et le remplacer par un talus en terre qui sera recouvert d'arbustes. Les containers de l'éco-point seront déplacés sur la plate-forme de l'ancienne grange entourée des murs restants. Un îlot d'arbres, type charmes, sera positionné au centre de la place afin de procurer de l'ombre pour les voitures ou les visiteurs du bourg. Un petit mobilier pourra y être installé. Sur la parcelle surplombant la place, un verger de vieilles variétés sera implanté. Nous espérons avoir tout installé pour la fin de cette année.



Prochaines manifestations :

- Jeudi 21 avril

Après-midi « cartes » au Comptoir.
(Tous les 3èmes jeudi du mois)

- Dimanche 8 mai :

cérémonie au monument

- Dimanche 24 avril, 22 mai, 26 juin, 24 juillet :

Portes ouvertes aux Baloffes de 14H à 18H, visite de l'élevage de porc, dégustation, séance « bouger son corps autrement » avec Guylain / Entrée libre

- Samedi 2 juillet :

Concours de pêche pour les enfants à l'étang

- Dimanche 3 juillet :

Fête des écoles

N'hésitez pas à télécharger l'application « panneau pocket » sur votre téléphone pour recevoir les infos en direct (gratuit)

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Par Pierre LAGRANGE



ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE
DES 10 ET 24 AVRIL

ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
DES 12 ET 19 JUIN

Les 10 et 24 avril prochain, se tiendra la douzième élection présidentielle de la V^{ème} République. Elle aura pour but d'élire le nouveau Président ou reconduire l'actuel chef de l'État pour un second et dernier mandat pour les cinq années à venir.

C'est dans un contexte encore très particulier que vous êtes appelés à aller aux urnes. En effet, après deux longues années durant lesquelles la pandémie de Covid a rythmé nos vies, ce quinquennat s'achève par une dangereuse remise en cause de la paix en Europe. En cette période électorale, le devoir de vote qui sera le nôtre raisonne davantage comme un signal de paix et de démocratie, à l'heure où les bombes s'abattent sur la tête de nos amis et voisins européens.

Ce scrutin à deux tours se déroulera **les dimanches 10 et 24 avril 2022 de 8h00 à 19h00 à la Mairie**. A ce même endroit, vous êtes amenés à revenir voter **les dimanches 12 et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00**, cette fois ci pour élire le député qui représentera notre circonscription à l'Assemblée Nationale pour les cinq prochaines années.

A noter que suite aux mesures sanitaires en vigueur, le port du masque n'est plus obligatoire **mais fortement recommandé**. Le lavage des mains est obligatoire dès l'entrée dans le bureau de vote. Enfin, chaque électeur doit être muni de son propre stylo.

PETITS GESTES SIMPLES POUR DES JARDINS PLUS SAINS

Par Laure DANGLA-GENDREAU

C'est le printemps, on s'active dans les jardins ! Pour que notre travail s'accompagne d'un maximum d'intérêts pour notre environnement, voici quelques pistes d'actions

simples à mener selon vos envies, vos sensibilités, vos possibilités.

Multiplier les espaces fleuris (y compris de fleurs sauvages), tondre moins souvent et moins ras sa pelouse, faucher sa prairie le plus tard possible après les floraisons, semer des couverts végétaux ou pailler le jardin, diversifier les niveaux de végétations (arbres, arbustes, buissons, herbes), installer des haies... En plus de ravir papillons, abeilles et autres bourdons, toutes ces actions donneront une jolie touche colorée à nos paysages et à vos espaces verts.

Le bonus : si votre jardin a des fleurs sur une longue période, il fournira des ressources aux pollinisateurs pendant toute la saison. Et ils vous le rendront en pollinisant vos fruits et légumes.

Limiter au maximum l'usage des produits phytosanitaires dans les jardins, dans les potagers et les vergers, sur les cultures : il n'y a pas de petit geste, chaque surface non polluée se transformera vite en refuge pour de nombreuses espèces, notamment les insectes.

Attention aussi aux produits de traitement type raticides qui peuvent causer beaucoup de dommages à d'autres animaux sauvages.



Favoriser les productions locales et les circuits courts, qui ont souvent moins d'impacts sur l'environnement (autant pour l'élevage que pour les cultures). Privilégier les producteurs locaux est un acte citoyen. En plus de garantir un impact limité sur la nature et de participer à la survie économique de nos territoires ruraux, cela vous assure en général une qualité accrue : nos producteurs ont des savoir-faire reconnus et éprouvés ! Acheter par exemple du miel aux apiculteurs du territoire, choisir de la viande issue d'élevages locaux, aller à la rencontre des agriculteurs et artisans lors de leurs portes ouvertes... Le Comptoir est un bon lieu pour découvrir une majeure partie des productions locales, renseignez-vous !

Et si Saint Priest Ligoure était reconnue pour la qualité pas seulement esthétique de ses jardins ? Une nouvelle fleur sur le panneau « Village fleuri » qui nous rendrait fier !

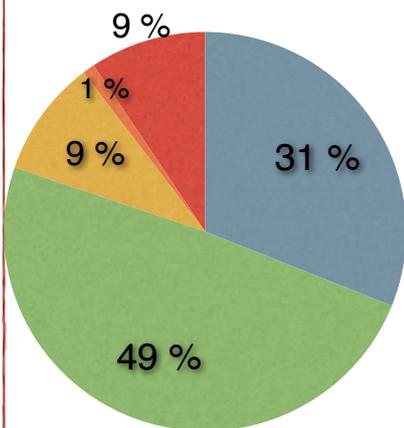
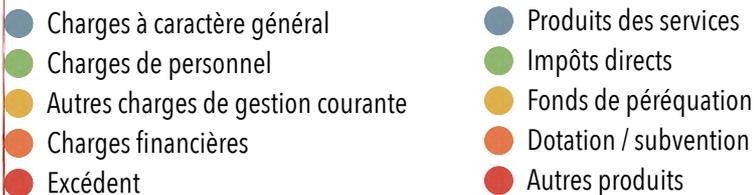
BUDGET COMMUNAL 2021 - COMPTE ADMINISTRATIF

Par Bernard DELOMENIE

Fonctionnement

Dépenses 2021: 486 713 euros

Recettes 2021 : 536 832 euros



Le résultat de fonctionnement est excédentaire de 50 139 € en 2021, compte tenu des excédents cumulés, l'excédent total est de 129 116 €.

Investissement

Les dépenses ont été de 253 455 € en 2021. Les principales dépenses ont été les suivantes :

- Réfection de la toiture de l'Eglise
- Achat et travaux dans la maison du bourg
- Reconstruction du mur de soutènement, chemin de la Ligoure.

Le total des recettes a été de 222 069 €, dont 103 400 € de subventions pour le financement de ces travaux sont attendus pour l'année 2022.

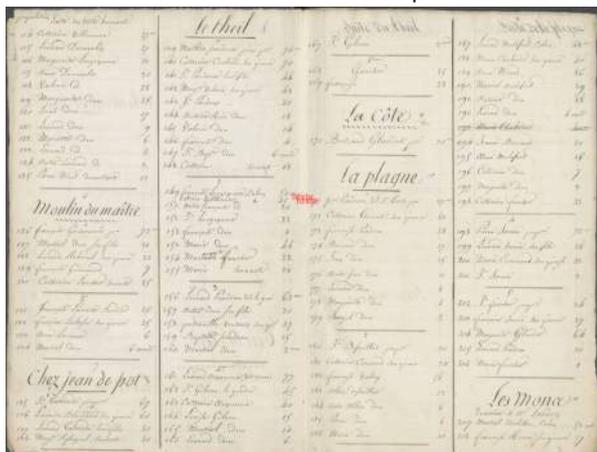
Compte tenu de ces restes à réaliser en recettes et des 51 300 € en dépenses, le besoin de financement en investissement est de 31 386 €.

L'annuité de la dette était de 33 750 € en 2021.

RECENSEMENT DE LA POPULATION A SAINT PRIEST LIGOURE EN 2022

Par Jean-Michel CROCI

Le recensement de la population de notre commune est maintenant terminé. Il est encore trop tôt pour en connaître les évolutions détaillées, l'INSEE ne communiquant ses résultats qu'en milieu d'année. Il est en effet nécessaire pour l'organisme de corriger les éventuels doublons et oublis. Pour cela les recensements d'autres communes doivent être pris en compte.



Merci à nos habitants d'avoir répondu au questionnaire, que ce soit par l'intermédiaire de notre agent recenseur monsieur Jean-Luc BONAFY, ou directement sur internet.

La mairie recueille cependant ses propres informations basées sur les déclarations administratives des habitants :

- Nouveaux arrivants : 29
- Naissances : 6
- Décès : 4

La population d'une commune est sans cesse en mouvement. Saint Priest Ligoure n'échappe pas à cette règle. En 1990, notre commune connût son plus bas historique avec 561 habitants.

A cette date le taux de natalité était de 5,9 ‰, soit moitié moins que le national (11,4). Depuis le recensement de 2016, ce taux a doublé marquant ainsi le dynamisme de notre population.

Les résultats du dernier recensement devraient confirmer cette tendance d'augmentation continue de la population depuis maintenant 40 ans. Ainsi la population de Saint Priest Ligoure passerait de 667 habitants en 2016 à 692 en 2021. Chiffres à confirmer par INSEE.

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Par Pierre LAGRANGE

Le 24 février 2022, sur ordre du président russe, l'Ukraine est envahie. Depuis plus d'un mois, la guerre est arrivée aux portes de l'Europe et la paix que l'on croyait tous acquise depuis des décennies est remise considérablement en question. Cela fait également plus d'un mois que l'horreur s'abat sur le peuple ukrainien, un mois que le bruit des bombes et des missiles est devenu leur quotidien, un mois que l'exode s'est amorcé... A ce jour, plus de quatre millions d'entre-eux ont quitté leur patrie pour fuir la guerre, avec comme destinations principales les pays frontaliers.

En France, ils sont environ 45 000 pour la plupart des femmes et enfants. A ce jour, 211 Ukrainiens ont été accueillis en Haute-Vienne dont 69 enfants. 48 d'entre-eux ont pu être rapidement scolarisé. Ces derniers jours, un élan de solidarité s'est dessiné partout sur le territoire. Il se mesure notamment grâce aux quelques 1200 offres de logement recensées en Haute-Vienne dont 15% proposées par les collectivités.

A Saint Priest, un très grand nombre d'habitants ont pris toute leur part dans cette démarche de solidarité. En effet, d'innombrables dons sous forme de colis ont été collectés en mairie.



La totalité a bien été acheminée jusqu'en Ukraine. Une première partie, correspondant aux produits de santé, hygiène, aux vêtements pour enfants et bébés a été acheminée grâce à la mairie de Saint Yrieix et par le biais de la Protection Civile.

En ce qui concerne le reste des dons (vêtements adultes, diverses denrées alimentaires), il a été acheminé jusqu'à Przemyśl en Pologne, ville frontalière avec l'Ukraine, grâce à la société Bernis Trucks de Limoges, dont nous voulons



souligner son implication toute particulière dans ce grand projet humanitaire, ainsi que l'implication de ses directeurs messieurs COULOUMY et JOUVIE. Après plus de 22 heures de route et pas moins de 2200 kilomètres parcourus, les équipes de Bernis Trucks ont pu décharger les cargaisons.



Ainsi, tous les dons ont été directement remis aux pompiers de la ville pour une distribution future aux réfugiés.

C'est donc un grand merci que l'équipe municipale adresse à tous les acteurs et les donateurs dans ce magnifique mouvement de solidarité qui s'exprime massivement envers nos voisins européens persécutés.

|

CONCOURS DE FLEURISSEMENT POUR LES HABITANTS DE SAINT PRIEST LIGOURE

Cette année encore, vous êtes invités à participer à notre concours de fleurissement. Le jury passera fin juin. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, nous vous remercions de le faire en informant le secrétariat de la mairie. Chaque participant de l'année dernière est automatiquement réinscrit.

